

majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

Le 31 janvier 2020, l'USB Domicile a voté la réforme de la formation professionnelle. Cette réforme vise à améliorer la qualité de la formation professionnelle et à favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Elle est soutenue par la majorité de l'USB Domicile.

Votre représentant élu au conseil d'administration de l'OPCO

Monsieur M. [Nom], député européen de la Région de Bruxelles-Capitale, a été élu au conseil d'administration de l'OPCO Cohésion sociale pour un mandat de cinq ans à compter du 1er janvier 2020.

L'OPCO Cohésion sociale est un organisme public qui a pour mission de promouvoir la formation professionnelle et de soutenir les jeunes dans leur parcours de formation. Elle est financée par l'État et les régions.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale La Loi pour la liberté de choisir son avenir...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>

Liens

[1] <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>